



Il est porté à la connaissance de la communauté nationale et internationale, des autorités administratives et des populations qu'en vertu de l'arrêté signé par **Son Excellence Madame Nialé KABA, Ministre d'État, Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale**, **Monsieur Fousseni DIAKITÉ** est nommé **Consul Honoraire de la République de Côte d'Ivoire à N'Zérékoré (République de Guinée)**.

À l'occasion de cette nomination, **le Consul Honoraire** exprime sa profonde gratitude à **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire**, ainsi qu'au **Gouvernement ivoirien**, pour la haute confiance qui lui est accordée. Il adresse également ses remerciements à **Madame le Ministre d'État** pour cette marque de distinction.

Conscient de la responsabilité attachée à cette haute charge, **le Consul Honoraire** s'engage à exercer ses fonctions avec loyauté, rigueur et dévouement. Dans le cadre des orientations fixées par les plus hautes autorités ivoiriennes, son action s'articulera autour des axes prioritaires suivants :

La protection consulaire, par l'assistance et l'accompagnement des ressortissants ivoiriens établis dans la circonscription de **N'Zérékoré** ;

Le renforcement de la coopération bilatérale, au travers de la promotion et la dynamisation des échanges économiques, culturels et humains entre les **Républiques de Côte d'Ivoire** et de **Guinée** ;

La consolidation des liens d'amitié, en œuvrant au rapprochement durable et à la fraternité entre les deux nations.

Le Consul Honoraire réaffirme son entière disponibilité au service de la patrie et de la communauté ivoirienne de Guinée.

Vive la **République de Côte d'Ivoire**.
Vive l'amitié et la coopération **ivoiro-guinéenne**.

Fousseni DIAKITÉ

Consul Honoraire de la République de Côte d'Ivoire à
N'Zérékoré (République de Guinée).